

CILDA

Comité pour les applications des Insecticides dans les Locaux et la Protection des denrées Alimentaires.

Association loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : 219 rue Saint Honoré 75001 PARIS

Le blog du CILDA : <http://cilda.canalblog.com>

Bonjour,

Comme tous les ans nous avons une réunion CILDA qui aura lieu le **jeudi 11 décembre 2008** en matinée à l'Hôtel CLARION SAINT JAMES & ALBANY 202 rue de Rivoli, 75001 PARIS.

Le thème du colloque est : **« Insectes & Biologie : Piqûres de rappel ».**

- Le Sclérodème
- Le frelon asiatique *Vespa velutina*
- Culicoïdes et fièvre catarrhale ovine : place des insecticides
- Les pyrales alimentaires
- Actualités réglementaires.

Les frais de cotisation annuelle qui donnent accès à la réunion, au repas et au compte rendu sont inchangés : 150 euros.

Pour le règlement des frais nous vous serions très obligé de bien vouloir nous adresser soit un chèque de 150 euros (non soumis à TVA) libellé à l'ordre du CILDA, soit de réaliser un virement bancaire au compte n° 73052-24 ouvert à la BNP Code banque 30004- Code guichet 00822, soit de nous faire parvenir un Bon de commande administratif.

Le courrier est à envoyer à : Pr. Michel FRANC, Ecole Nationale Vétérinaire. 31076 TOULOUSE CEDEX 3. Si vous désirez un reçu, merci de joindre une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.

Cordialement,

Michel FRANC, *trésorier du CILDA*

m.franc@envt.fr

Bulletin d'inscription à découper et à retourner avec votre règlement.

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse :

Participe et règle les frais de participation au colloque

Ne participe pas mais désire recevoir le compte rendu et être membre du CILDA (150^E)